



Commune de Serrières-de-Briord

Lieu : Mairie de Serrières-de-Briord

Date de transmission de la convocation : 06 janvier 2023

Séance du conseil municipal du 13 janvier 2023 à 20 h 00

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le treize janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de M. Daniel BÉGUET, Maire

Présents :

Mme Valérie BERNARD, Mme Denise VOLLAT, M. Thierry LADREYT, adjoints
M. Mohammed BARBOUCHA, M. Serge BOURDIN, Mme Christine CHURY,
Mme Corinne SABONNADIÈRE, conseillers municipaux

Absents représentés :

M. David RENAUD, adjoint, représenté par Mme Corinne SABONNADIÈRE
M. Tom CHRISTIN, conseiller municipal, représenté par M. Daniel BÉGUET
Mme Laure DE FILPO, conseillère municipale, représentée par Mme Valérie BERNARD
Mme Sandrine MARILLET, conseillère municipale, représentée par M. Serge BOURDIN
M. Mathieu MONTESINOS, conseiller municipal, représenté par M. Thierry LADREYT

Absents :

Mme Bérangère LUCI, M. Pierre MENUT, conseillers municipaux

Quorum

Le Président vérifie le nombre d'émargements sur la feuille de présence. Au moins 8 membres sont présents, le quorum est atteint.

Le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Nombre de présents : 8 - Nombre de votants : 13

Ouverture de la séance

Monsieur le Maire, en sa qualité de président ouvre la séance du conseil à 20 h 03.

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire, indique que conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit nommer, au début de chacune de ses séances, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Mme Christine CHURY est désignée à la majorité des suffrages exprimés comme secrétaire de séance.

Vote :

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0

Ordre du jour

Monsieur le Maire en qualité de Président rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2022
2. Informations et questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2022

Conformément à la jurisprudence, le procès-verbal est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.

Élus présents lors du dernier Conseil Municipal et présents au Conseil Municipal du 13 janvier 2023 :

M. Daniel BÉGUET, Maire

Mme Denise VOLLAT, M. Thierry LADREYT, adjoints

M. Mohammed BARBOUCHA, M. Serge BOURDIN, Mme Christine CHURY,
Mme Corinne SABONNADIÈRE, conseillers municipaux

Après avoir délibéré, les élus présents lors de la séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2022 approuvent à la majorité des suffrages exprimés le procès-verbal du conseil municipal.

Vote :

- Pour : 7
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 1

2 – Informations et questions diverses

2-1 Renforcement des canalisations de distribution en eau potable et travaux sur le réseau d'assainissement

Les travaux dans la rue de la Vallée Bleue et dans la Grande Rue, entrée Nord de la commune ont repris.

Les travaux dans la rue du Verger ont débuté.

Les travaux réalisés dans la rue du 1^{er} Mai ne donnent pas satisfaction : ornières, ceux-ci devront être repris.

En ce qui concerne les travaux dans la Grande Rue et les travaux pour la liaison avec le réseau d'eau de la commune de MONTAGNIEU, ceux-ci débiteront au cours du deuxième trimestre 2023.

2-2 Rue du Pont : Parking

Dans le cadre du renforcement des réseaux sur la commune, le nouveau poste de transformation du Monument a été installé sur cette parcelle communale.

2-3 Commission des travaux

La commission des travaux se réunira le jeudi 19 janvier 2023.

Au cours de cette réunion sera abordé notamment le projet d'extension et de réhabilitation des vestiaires du Stade Jean Christin.

2-4 Groupe Scolaire et Restaurant Scolaire

Des arbres ont été plantés dans les cours de ces établissements pendant les vacances de Noël.

2-5 Marathon de la biodiversité

Dans le cadre de ces engagements la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a inauguré un Marathon de la biodiversité. L'objectif de ce marathon est de créer ou de restaurer 42 km de haies en 3 ans sur l'ensemble du territoire de la CCPA.

Sur la Commune, la plantation des deux haies est en cours.

2-6 Distribution des bacs jaunes

Il est rappelé que la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a désigné la commune pour tester la collecte du tri en bacs jaunes au lieu des sacs jaunes.

Les dits-bacs seront livrés directement chez les particuliers à partir du mardi 17 janvier 2023. Durant la phase de test, il ne sera pas possible de choisir la taille des bacs, ils auront tous une contenance identique de 240 litres.

2-7 Demandes diverses

- Rue du Bugey : Réfection du chemin piétonnier longeant cette rue.
- Rue de Buffières : Réfection du trottoir situé en dessous de l'ancienne auberge de Buffières.
- Lac de Buffières : Nettoyage des abords du lac

2-8 Manifestation pour l'année 2023

Suite à la proposition d'organisation de séances de cinéma en plein air, il est indiqué que cette proposition sera techniquement réalisable.

Des dates de séances sont fixées en cours de réunion et seront proposées à la société.

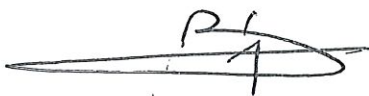
2-9 Fixation de la date du prochain conseil municipal

Le prochain Conseil Municipal se tiendra en Mairie le vendredi 24 février 2023 à 20 heures.

Les sujets étant épuisés, le président lève la séance du Conseil Municipal du 13 janvier 2023 à 21 h 25.

Serrières-de-Briord, le 13 janvier 2023

Daniel BÉGUET
Président



Christine CHURY
Secrétaire



